

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1568/SG/ESJ portant mutation et nomination d'instituteurs dans les écoles primaires publiques:

n° 70-1568/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

24 décembre 1970

Numéro JO

n° 1 du 11/01/1971

Date du numéro

11 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Pour compter du 16 novembre 1970, M. Jean- Michel Auffray, volontaire de l'assistance technique, chargé d'école à Waddi, est nommé instituteur adjoint à l'école de As- Eyla (poste non pourvu). Art. 2. — Pour compter du 17 décembre 1970, M. Camille Girardot, volontaire de l'assistance technique, instituteur adjoint à l'école de Tadjourah, est nommé instituteur adjoint à l'école d'As-Eyla (poste. non pourvu). Art. 3. — Pour compter de leur date d'arrivée dans le Territoire : M. Jean Simon, instituteur détaché du cadre métropolitain, 1° échelon, est nommé instituteur adjoint à école publique du Quartier 6 à Djibouti, en remplacement de M. Djama Aden Chouab, titulaire d'un coneé dé longue durées M. Daniel Lison, instituteur détaché du cadre métropolitain, 7° échelon, est nommé instituteur adjoint à l'école publique de Tadjourah, en remplacement de M. Camille Girardot muté à AS-EYLA.